

# CLUB DES AMIS DE CLEANTE

## Rejoignez le Club des amis de Cléante et soutenez le théâtre local !

Le Club des amis de Cléante, c'est une communauté qui se retrouve dans l'engagement et dans les valeurs que porte la Compagnie Cléante

*« Le spectacle vivant est un formidable vecteur d'émotions et d'épanouissement. Nous partageons un théâtre bienveillant et ouvert à toutes et à tous, dans lequel l'artiste se transcende pour créer une véritable émulation culturelle, sociale et amicale sur son territoire. »*

**Anne-Sophie Delahaye, directrice**

- › L'ouverture d'esprit
- › La transmission, le partage et l'éducation
- › La liberté artistique
- › Le professionnalisme
- › La convivialité
- › La passion du théâtre
- › L'humilité et le respect du public

## Bénéficiez d'avantages

- ✓ Des relations privilégiées avec la compagnie dans un cadre chaleureux.
- ✓ Des rencontres entre membres du club et avec l'équipe de la Compagnie Cléante à l'occasion d'événements privés conviviaux.
- ✓ Des invitations et des tarifs privilégiés au théâtre :
  - 2 places offertes pour le spectacle de votre choix en cadeau d'anniversaire. A utiliser durant la saison au Théâtre Marc Sebbah, sur réservation ;
  - Une réduction de 10% valable sur toute la billetterie, places de spectacle à l'unité ou abonnements ;
  - 2 invitations à une répétition générale privée suivie d'une rencontre avec les comédiens dans l'envers du décor ;
- ✓ Un placement avantageux en salle pour tous les spectacles de la saison.
- ✓ Toutes les informations en avant-première (programmations à venir, projets de création, ...).
- ✓ Une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant de votre don (dans la limite de 20% du revenu imposable), avec des contreparties ne pouvant pas dépasser 65€ quel que soit le montant de votre don (Loi de finance 2003 sur le mécénat).

## Rejoignez le club

Devenez membre du Club des amis de Cléante via un don ponctuel annuel ou un don par prélèvement mensuel :

- Pour un don par prélèvement mensuel, le montant est de minimum 25€ par mois.
- Pour un don ponctuel annuel, le montant est de minimum 300€.

Vous serez alors un mécène privilégié de notre association. En échange de ce don, nous vous remettrons un reçu fiscal en fin d'année civile, vous permettant de faire valoir votre mécénat auprès des services des impôts. La Compagnie Cléante est reconnue d'intérêt général et est habilitée, par les services fiscaux, à recevoir des dons.

Il ne vous reste plus qu'à compléter le formulaire ci-dessous.

## Construisons ensemble

Rejoignez une communauté de philanthropes qui se ressemblent et qui partagent les mêmes valeurs autour du théâtre. En prenant part à l'aventure, vous :

- Favorisez le développement de la compagnie et de nouveaux projets.
- Permettez la création de nouveaux spectacles en participant à l'investissement des décors, costumes, moyens de communication...
- Contribuez au financement de la saison culturelle du Théâtre Marc Sebbah de Muret.

Vous nous apportez un second souffle et vous nous aidez à nous développer tout en maintenant nos emplois et notre exigence de qualité.

**En nous soutenant, vous assurez donc la pérennité et la créativité de la compagnie, vous contribuez à l'intérêt général et au rayonnement culturel du Muretain, et vous rejoignez une communauté amicale et chaleureuse.**

## Votre contact

**Fabrice MOLLE, administrateur**

06 60 22 15 67

fabrice.molle@compagnie-cleante.com



## Formulaire d'adhésion au Club des amis de Cléante

NOM : .....Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....Code postal : .....

Ville : .....

Email : .....Téléphone : .....

Je souhaite adhérer au Club des amis de Cléante dès la signature du présent formulaire, et ainsi soutenir la Compagnie Cléante via un don de mon choix :

- Don ponctuel de .....€  
Montant minimum 300€, par chèque bancaire à l'ordre de la Compagnie Cléante ou par virement bancaire (RIB ci-dessous)
- Don mensuel de .....€  
Montant minimum 25€, par prélèvement bancaire **(RIB à nous joindre)**

Le présent formulaire est à nous retourner dûment complété, ainsi que votre règlement, à l'adresse :

Compagnie Cléante  
216bis avenue Saint-Exupéry  
31400 TOULOUSE

- J'accepte que mon nom figure dans les documents de communication de la compagnie.
- Je ne souhaite pas que mon nom figure dans les documents de communication de la compagnie.

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

---

### RIB

**Titulaire du compte :** LA COMPAGNIE DE CLEANTE

**Société générale :** Banque 30003 Guichet 02068 Compte 00037266349 Clé 18

**IBAN :** FR76 3000 3020 6800 0372 6634 918

**BIC :** SOGEFRPP